

des Arts affecte directement aux subventions à la recherche égale à peine, toutefois, les affectations du gouvernement fédéral au titre de la recherche utilitaire en sciences sociales effectuée dans les universités. La base juridique de ce programme est évidemment la Loi sur le Conseil des Arts, dont les articles 8 à 13 sont reproduits à l'Appendice E.

30. En dépit d'une opinion contraire qui a cours, les spécialistes sont plus nombreux, au Canada, dans le secteur des sciences sociales et des humanités que dans celui des sciences physiques et biologiques. En 1967-1968, ils étaient 9,180 contre 7,012.

31. L'augmentation de l'aide accordée par le Conseil des Arts aux sciences sociales et aux humanités au cours des dernières années peut être considérée comme une opération de rattrapage. Il n'y a pas si longtemps, soit plus précisément en 1964-1965, le Conseil des Arts ne consacrait que 1.4 million de dollars à son programme d'aide à la vie universitaire, somme purement symbolique si l'on songe à l'expansion qui s'était déjà produite dans le domaine des sciences sociales et des humanités. Dès l'année 1968-1969, l'aide du Conseil dans ce domaine était passée à 16.6 millions, et cette année, elle s'élèvera vraisemblablement à 19.4 millions, ce qui n'empêche pas que les sciences humaines soient encore très en retard, au Canada, sur les sciences physiques et biologiques. Le Conseil des Arts se trouve aujourd'hui presque au niveau où se trouvait le CNR et le CRM il y a six ans. Ensemble, ces deux institutions ont octroyé 86 millions de dollars en 1968-1969. (L'Appendice F fait voir les niveaux de l'aide accordée par le Conseil des Arts sur une période de six ans, avec chiffres correspondants pour le CNR et le CRM).

32. Longtemps privés de ressources pour la recherche, les spécialistes des sciences sociales et des humanités répondent aujourd'hui à l'aide que leur offre le Conseil des Arts, comme on pourra le voir ci-dessous. Au chapitre de la formation des chercheurs (bourses de doctorat), dont on ne saurait sous-estimer l'importance, l'aide du Conseil devrait, une fois comblé l'écart avec les sciences physiques et biologiques, augmenter au même rythme que les inscriptions dans les facultés universitaires.